

#2 Les végétaux et les matières organiques

En cette période de crise sanitaire, il est d'autant plus crucial de réduire nos déchets à la source pour faciliter la tâche des agents.

Nous vous remercions par avance de votre aide !

Suite aux activités de jardinage durant la période de confinement :



Les végétaux



✓ **Je dépose les petits déchets vert**

(tontes, feuilles mortes, petites branches) au pied des arbres et des plantes comme paillage.

✓ **Pour la tonte, je pratique le mulching**

(laisser l'herbe coupée sur place). Cela enrichit le sol.

✓ **Je stocke les plus grosses branches**

en attendant la réouverture des déchèteries, **OU je les broie** pour les composter, **OU je les dépose en tas** pour créer un abris pour la faune, cela favorise la biodiversité dans mon jardin.

Le compostage

✓ **Je continue de composter mes matières**

En tas au fond du jardin ou dans un composteur, je transforme mes épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, fleurs,... en compost.

✓ **Si j'utilise des composteurs partagés**

Je continue d'apporter mes biodéchets en respectant les recommandations officielles et les précautions suivantes :



- Me munir de l'**ATTESTATION DE DÉPLACEMENT**,
- Apporter mes matières **SUR LE TRAJET D'UN AUTRE DÉPLACEMENT**,
- Me rendre **INDIVIDUELLEMENT** en évitant tout contact physique,
- **NE PAS DÉPOSER DE MOUCHOIRS USAGÉS** dans le composteur,
- **DÉSINFECTER** les manches des outils après utilisation,
- **ME LAVER LES MAINS** après avoir manipulé les outils, les bioseaux,
- Continuer à **RECOUVRIR vos déchets de matière sèche** (broyat),

*S'il n'y a plus de matière sèche (brune),
je préviens la collectivité et **je stoppe les apports.***



Une question ? Un problème ? Envoyez un mail à :

animcompost@sirtomgrosne.fr ou appelez le 07.88.51.73.87

Pour suivre les actualités : Page SIRTOM de la Vallée de la Grosne
et sur le site internet www.sirtomgrosne.fr

